

# IDENTIFICATION DU VÉHICULE

## GAMME

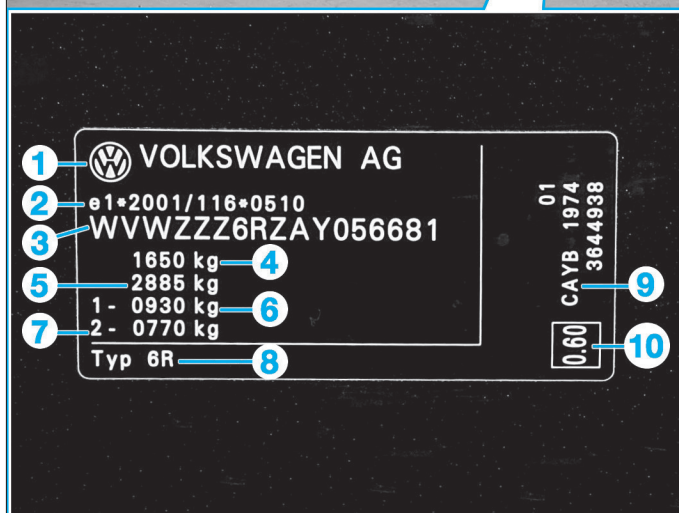
Volkswagen Polo

Appellation commerciale	Code modèle (Trendline / Confortline / Sportline)	Code moteur	Cylindrée (cm <sup>3</sup> ) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission
1.6 TDI 75 ch	6R1214 / 6R1314 / 6R1414	CAYA	1598 / 55/75	Boîte de vitesses manuelle 02R à 5 rapports
1.6 TDI 90 ch	6R1224 / 6R1324 / 6R1424	CAYB	1598 / 66/90	

## PLAQUE CONSTRUCTEUR

La plaque constructeur, sous la forme d'une étiquette autocollante, est fixée à la base du pied milieu côté conducteur.

### IMPLANTATION DE LA PLAQUE CONSTRUCTEUR



Elle indique dans l'ordre :

- 1. Le nom du constructeur.
- 2. Le numéro de réception CEE.
- 3. Le type mines du véhicule et son numéro dans la série du type.
- 4. La Masse Totale Maximale Autorisée du véhicule (MTMA).
- 5. La Masse Totale Roulante, véhicule en charge avec remorque (MTR).
- 6. La Masse totale maximale autorisée sur l'essieu avant.
- 7. La Masse totale maximale autorisée sur l'essieu arrière.
- 8. Le type du véhicule (code modèle).
- 9. Le code moteur.
- 10. La valeur corrigée du coefficient d'absorption des fumées (pour moteurs gazole).

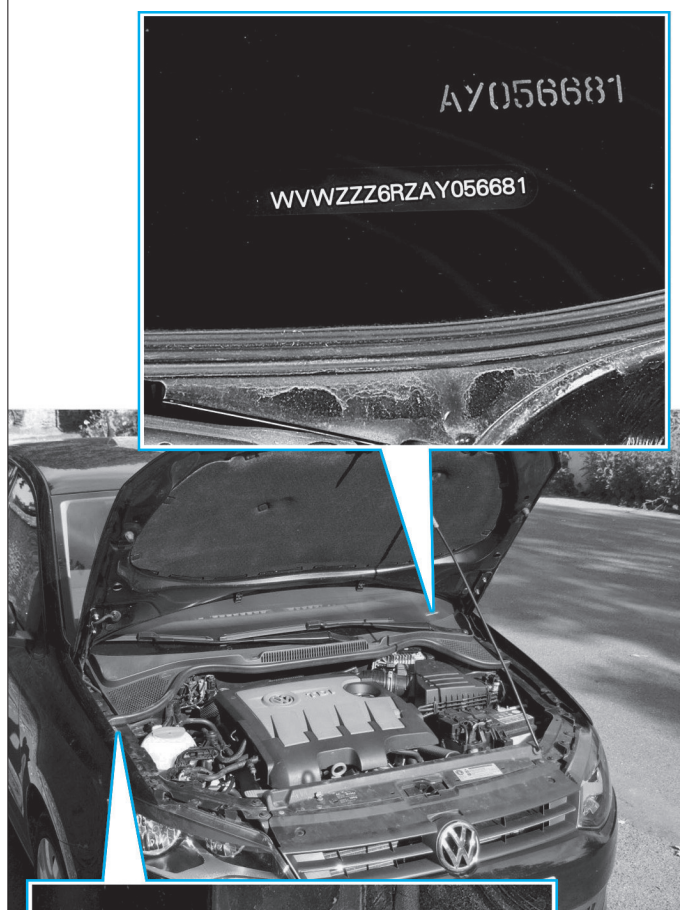
## NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule (type mines du véhicule et son numéro dans la série du type), à 17 caractères (norme CEE), est :

- Gravé sur le longeron d'aile avant droit.
- Inscrit sur la plaque constructeur.

- Mentionné sur une plaque située sur le côté gauche de la planche de bord et visible depuis l'extérieur au travers du pare-brise.
- Mentionné sur l'étiquette d'identification du véhicule.

### IMPLANTATION DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE SUR LE LONGERON D'AILE AVANT DROIT ET DERRIÈRE LE PARE-BRISE





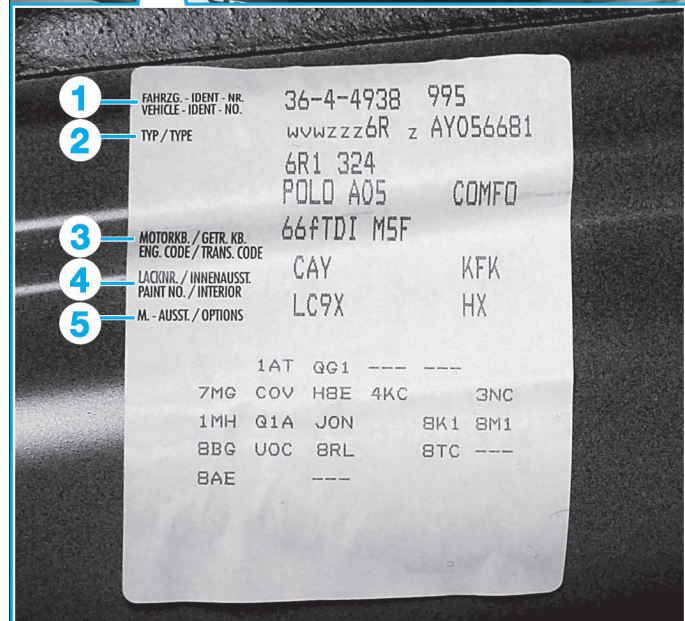
## Codification du numéro d'identification du véhicule

WVW	ZZZ	6R	Z	A	Y	123456
Code du constructeur (Volkswagen)	Caractères de remplissage	Type (Polo V)	Caractère de remplissage	Millésime (2010)	Site de production (Pampelune en Espagne)	N° dans la série du type

## ÉTIQUETTE DE RENSEIGNEMENTS DIVERS

L'étiquette d'identification du véhicule est collée à gauche de la cavité de la roue de secours dans le coffre à bagages. Elle est aussi reproduite dans le "Plan d'Entretien du véhicule".

## IMPLANTATION DE L'ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE



Elle contient les données suivantes :

- 1. Numéro d'identification du véhicule.
- 2. Type du véhicule, finition, puissance du moteur, type de boîte de vitesses.
- 3. Lettres-repères du moteur et de la boîte.
- 4. Codes peinture et garnitures intérieures.
- 5. Équipement, options, numéros PR (pièces de rechange).

## RÉFÉRENCE MOTEUR

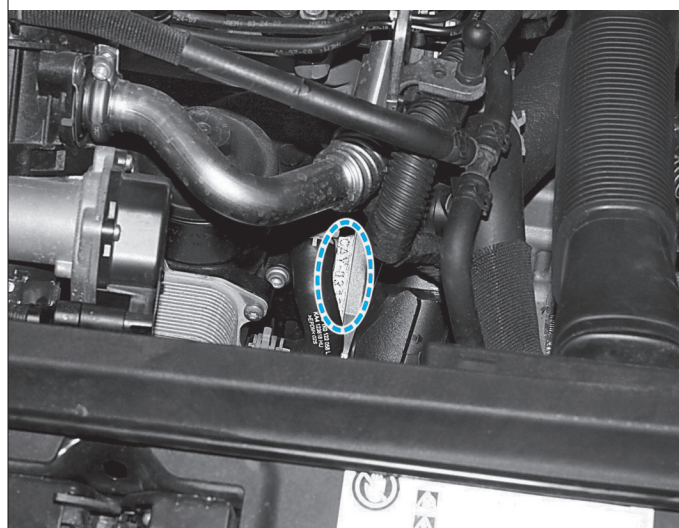
Le numéro de moteur ("lettres-repères moteur" et "numéro d'ordre") est gravé sur la ligne de joint entre le moteur et la boîte de vitesses.

Les lettres-repères moteur sont inscrites sur la plaque du constructeur, l'étiquette d'identification du véhicule et le calculateur du moteur. Un autocollant portant les "lettres-repères moteur" et le "numéro d'ordre" est en outre apposé sur la protection de courroie crantée.

Lettres-repères moteur à quatre caractères : Les 3 premières lettres décrivent la structure mécanique du moteur. La quatrième lettre indique la puissance du moteur.

Numéro d'ordre à six chiffres : Si plus de 999 999 moteurs portant les mêmes lettres-repères ont été produits, le premier des 6 chiffres est remplacé par une lettre.

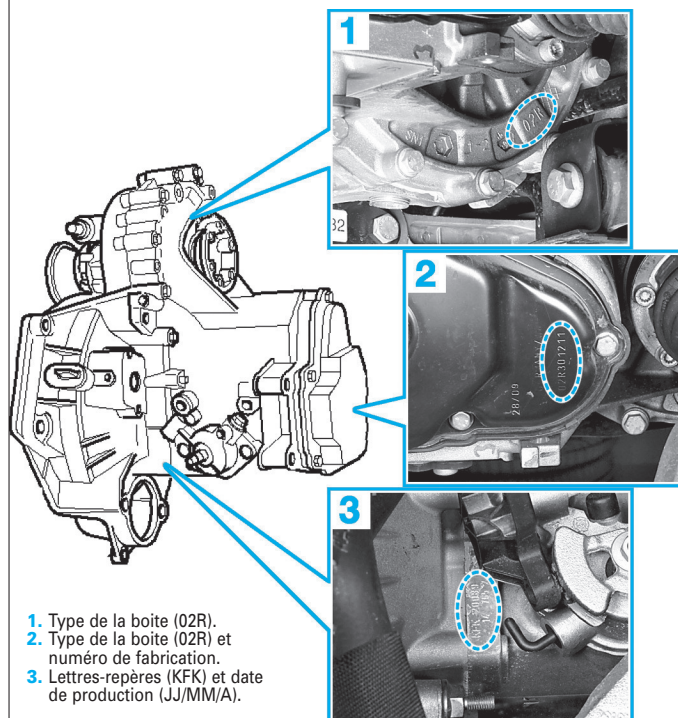
## IDENTIFICATION DU MOTEUR



## IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES

L'identification de la boîte de vitesses est gravée en trois endroits sur les carters. Les lettres-repères de la boîte de vitesses figurent également sur l'étiquette d'identification du véhicule.

## IDENTIFICATION DE LA BOITE DE VITESSES



# CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

## DIMENSIONS (MM)

	3 portes	5 portes
Longueur/Empattement	3970/2470	
Voies avant/arrière	1463/1456	
Largeur hors tout	1682	
Hauteur	1462	

## MASSES (KG)

	Moteur 1.6 TDI 75	Moteur 1.6 TDI 90
A vide en ordre de marche	1157	
Total maxi roulant autorisé	1650	
Maxi admissible sur l'arrière	770	
Maxi sur le crochet d'attelage	50	
Maxi d'une remorque non freinée	570	
Maxi sur les barres de toit	75	

# CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

## PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

	Moteur 1.6 TDI 75	Moteur 1.6 TDI 90
Vitesse maxi (km/h)	170	180
0 - 100 km/h (s)	13,9	11,5
Consommation : (l/100 km) / Emission CO <sub>2</sub> (g/km)		
- Cycle urbain		5,1
- Cycle extra-urbain		3,6
- Cycle mixte		4,2

## JANTES ET PNEUMATIQUES

 Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées sur la face interne de trappe à carburant. En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

### Jantes et pneumatiques

Version	Jantes (montes de série)	Jantes (montes optionnelles)	Pneumatiques (montes de série)	Pneumatiques (montes optionnelles)	Roue de secours
Trendline	6 J x 15	6 J x 15	185/60/ R15	185/60/ R15	185/60/ R15
Confortline	6 J x 15	6 J x 15	195/55 R 15	195/55 R 15	-
Sportline	7 x 16	7 x 16	215/45 R16	215/45 R16	Roue de secours en acier à encombrement réduit

### Pression de gonflage (bar)

Pneumatiques	À moyenne charge		À pleine charge	
	Avant	Arrière	Avant	Arrière
185/60/ R15	2,4	2,2	2,6	2,8
195/55 R 15				
215/45 R16				

Couple de serrage d'une roue : 12 daN.m.



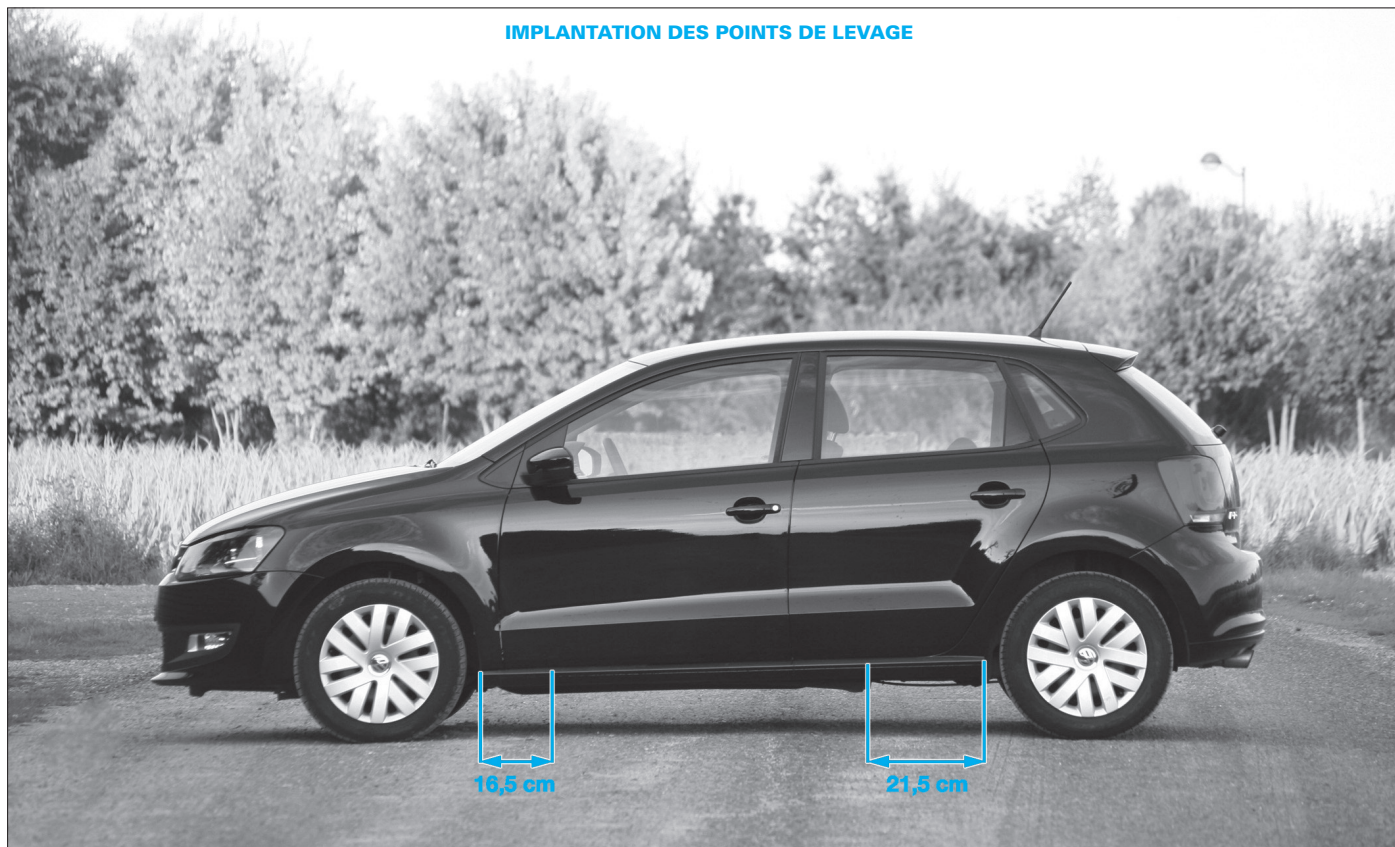
# LEVAGE

**!** Le soubassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent la garantie anticorrosion. En aucun cas il ne faut utiliser des matériels qui ne sont pas équipés de tampons caoutchoutés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal avec métal qui aggraverait la protection d'origine. Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

## AVEC LE CRIC DE BORD

Le véhicule est doté de quatre points de levage situés à proximité de chaque roue.

### IMPLANTATION DES POINTS DE LEVAGE



## AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.

**!** Ne pas prendre appui sous les bras de suspension avant ou sous la traverse du train arrière

## AVEC UN PONT ÉLEVATEUR À DEUX COLONNES

**!** S'il faut déposer des organes lourds du véhicule, utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes. Sur un pont élévateur à deux colonnes, après la dépose de ce type d'organes (groupe motopropulseur, train arrière, boîte de vitesses), il y a risque de basculement du véhicule. Mettre en place des sangles de sécurité.

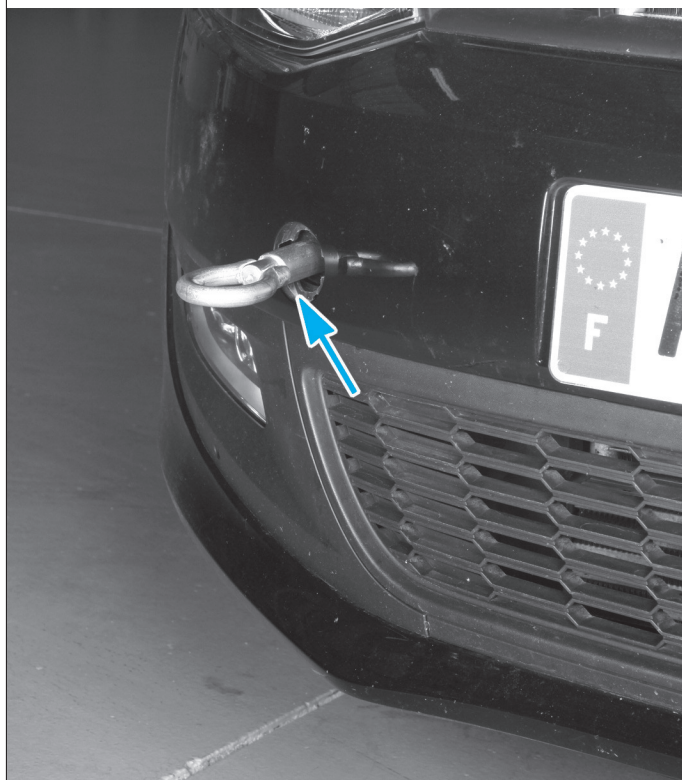
Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.

# REMORQUAGE

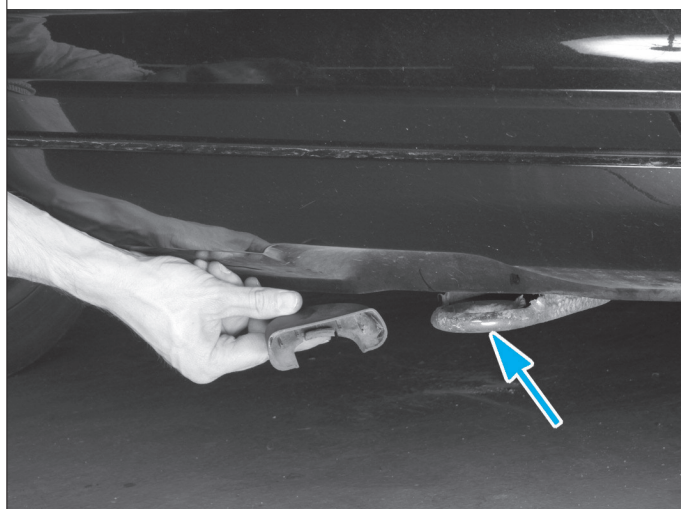
## ANNEAUX DE REMORQUAGE

Un cache situé sur le bouclier avant donne accès à un goujon fileté sur lequel se visse un anneau de remorquage. Cet anneau est fourni avec l'outillage de bord rangé avec la roue de secours sous le tapis de coffre. Pour réaliser le remorquage par l'arrière, déposer le cache plastique pour accéder à l'anneau du véhicule.

### IMPLANTATION DU CROCHET DE REMORQUAGE AVANT




### IMPLANTATION DU CROCHET DE REMORQUAGE ARRIÈRE



### CONDITIONS DE REMORQUAGE

Cette opération ne pourra être entreprise que sur une faible distance et toujours à titre de dépannage.

 Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol.

Ne pas se servir des points de remorquage pour sortir le véhicule d'un fossé ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.




Lors d'une panne de l'installation électrique, ne pas remorquer le véhicule. En effet, l'antivol électrique de direction ne pourra pas être déverrouillé.

### PARTICULARITÉS DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, il est impératif de positionner le levier de sélecteur en position "N",  
Il convient de ne jamais dépasser la vitesse de 50 km/h sur une distance maxi de 50 km.


# ENTRETIEN COURANT

## RÉINITIALISATION DE L'INDICATEUR DE MAINTENANCE


 Les entretiens à échéances variables doivent être effectués par un spécialiste disposant d'un outil de diagnostic adapté. La procédure de réinitialisation manuelle décrite ci-après imposera un entretien à échéance fixe quelque soit le programme d'origine soit 15 000 km ou tous les ans.

La réinitialisation de l'indicateur de maintenance doit être effectuée après chaque entretien selon le programme demandé. Elle s'effectue de la façon suivante :

- Couper le contact d'allumage et appuyer sur la touche (3),
- Maintenir la touche (3) enfoncée et mettre le contact d'allumage.

 L'indicateur de maintenance se trouve à présent à zéro.

- Relâcher la touche (3) et appuyer brièvement sur la touche (1) en l'espace de 20 secondes.

 L'afficheur commute de nouveau sur l'affichage normal après un court laps de temps.


### BOUTON DE REMISE À ZÉRO DU COMPTEUR JOURNALIER




## PROGRAMME D'ENTRETIEN

Suivant la programmation de l'indicateur de maintenance du combiné d'instruments et le numéro PR porté sur la plaque d'identification collée dans le coffre (voir chapitre « Présentation » de l'Étude technique et pratique), il existe 2 programmes d'entretien aux échéances spécifiques :

- Avec le n° PR « QG1 », échéances variables longues durées "LongLife Service" : déterminées par l'indicateur de maintenance, intervalles maximum tous les 30 000 km ou tous les 2 ans à intervalles minimum tous les 15 000 km ou tous les ans.
- Avec le PR « QG0 », « QG2 » ou « QG3 », échéances fixes : tous les 15 000 km ou tous les ans.

 Une étiquette est également collée sur le montant de pied milieu gauche pour rappeler l'échéance avant la prochaine révision et le type d'entretien programmé.

Toutefois il convient de préciser qu'en cas d'utilisation particulièrement sévère telles que petits parcours répétés, circulation en atmosphère très poussiéreuse, traction fréquente d'une remorque, résidence permanente dans des régions très froides ou qualité du combustible couramment utilisée douteuse, il est recommandé d'adapter la fréquence de l'entretien, notamment en remplaçant l'huile moteur plus fréquemment.

 L'échéance des révisions est signalée à chaque mise du contact lorsque celle-ci est inférieure à 3 000 km, par l'indicateur de maintenance sur l'afficheur multiple au combiné d'instruments. Elle peut aussi être consultée à tout moment.

## PLAN D'ENTRETIEN

### Conditions normales

Échéances fixes (QG0 - QG2 - QG3)	Échéances variables (QG1)
Tous les 15 000 km ou 1 an	Selon indicateur de maintenance (15 000 km/1 an à 30 000 km/2 ans)
Service entretien intermédiaire	Service entretien
Vidange de l'huile moteur. Remplacement du filtre à huile. Contrôle de l'usure des plaquettes de freins AV/AR. Contrôle du niveau du liquide de lave-glace. Contrôle de l'état des balais d'essuie-glace AV/AR <sup>(1)</sup> . Contrôle de la charge de la batterie. Contrôle de l'état et pressions des pneumatiques (y compris roue de secours). Réinitialisation de l'indicateur de maintenance <sup>(2)</sup> . Remplacement du filtre à pollen	
<b>30 000 km ou 2 ans</b>	
Contrôle de l'étanchéité du système de freinage Contrôle du niveau de liquide de frein Contrôle de l'état et de l'étanchéité des carters (moteur-boîte) Contrôle de l'état de la courroie d'accessoires Contrôle de l'état des soufflets (transmissions, boîtier et rotules de direction) Contrôle de l'état de la ligne d'échappement Contrôle de l'étanchéité du circuit de freinage et de la commande d'embrayage Contrôle des jeux dans la direction et les trains AV/AR Contrôle du niveau de liquide de refroidissement moteur et de la concentration d'antigel Contrôle du fonctionnement lave-glaces AV/AR et lave-projecteurs Contrôle de l'équipement d'éclairage et de signalisation Graissage des charnières et arrêts de portes. Nettoyage et graissage des rails du toit ouvrant Examen visuel de l'extérieur de la carrosserie, dessous de caisse et passages de roues	
<b>Tous les 180 000 km puis tous les 30 000 km</b>	
Contrôle du filtre à particules	
<b>3 ans après la 1<sup>re</sup> mise en circulation puis tous les 2 ans</b>	
Remplacement du liquide de frein	
<b>Tous les 60 000 km ou 2 ans</b>	
Remplacement du filtre à carburant	
Remplacement filtre habitacle	
<b>Tous les 90 000 km</b>	
Remplacement du filtre à carburant	
<b>Tous les 90 000 km ou 6 ans</b>	
Remplacement du filtre à air	
<b>Tous les 210 000 km</b>	
Remplacement courroie de distribution Remplacement du galet de courroie de distribution	

<sup>(1)</sup> Les balais d'essuie-glace étant fabriqués à partir de caoutchouc (matière naturelle et vivante), il est conseillé de les remplacer au minimum une fois par an et ce quel que soit le niveau d'usure.

<sup>(2)</sup> Opération réalisable manuellement pour le programme à échéances fixes et à faire réaliser par un spécialiste pour le programme à échéances variables.